

TRAVAUX DE VIABILISATION DE LA CITE BETHEL (GCITT) DE OUEDO DANS LA COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI

APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 016/SImAU/DG/DO/DAF/DJ du 22
décembre 2023

COMPTE RENDU DE LA REUNION PREPARATOIRE AVEC LES CANDIDATS

L'an deux mil vingt-quatre et le jeudi 11 janvier à 09 heures a eu lieu, par Visio conférence, conformément au point 7 de l'avis d'appel d'offres N°016/SImAU/DG/DO/DAF/DJ du 22 décembre 2023 relatif aux **travaux de viabilisation de la cité Bethel (GCITT) de Ouèdo dans la commune d'Abomey-Calavi.**

Elle a connu la participation effective des représentants de la SImAU et des représentants des candidats dont la liste est présentée en annexe 1 à ce document.

La séance s'est déroulée suivant les étapes suivantes :

- Présentation des participants
- Brève présentation de la SImAU
- Présentation des travaux
- Présentation du dossier d'appel d'offres
- Questions - réponses des soumissionnaires – Echanges
- Divers

1- Présentation de la SImAU

Les points essentiels abordés concernent :

- L'objet social de la SImAU
- Son portefeuille de projets
- Les différents intervenants au projet
- Le financement du projet objet du DAOI

2- Présentation du dossier d'appel d'offres

✓ ALLOTISSEMENT

Le dossier est constitué en lot unique Pavage et mise en place d'un réseau de distribution d'eau potable

✓ DELAI D'EXECUTION

Les Travaux seront exécutés dans un délai maximal de **douze (12) mois.**

✓ GARANTIE DE SOUMISSION

40.000.000 FCFA (Quarante millions francs CFA).

✓ Date de publication de l'appel d'offres : **26 décembre 2024**

✓ Date de la réunion préparatoire : **11 janvier 2024 à 09 heures**

✓ Date de visite de site : **12 janvier 2024 à 09 heures**

✓ Date limite de remise des offres : **30 janvier 2024 à 10 heures**



(Dépôt en ligne exclusivement)

- ✓ Date limite d'ouverture des offres : **30 janvier 2024 à 10heures 30 minutes**
(Par visioconférence)
- ✓ Capacité économique et financière :
 - Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de voirie et d'assainissement des voies au cours des Cinq (05) dernières années (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022) au moins égale à **quatre milliards (4 000 000 000) de francs CFA**, justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites dans la sous-section C du DAOI ;
 - Disposer d'une facilité de crédit d'un montant au moins égal à **six cent cinquante millions (650 000 000) de francs CFA**, justifiée par une attestation financière d'une banque ou d'une institution financière agréée.
- ✓ Capacité technique et professionnelle :
 - Être une entreprise spécialisée dans le domaine des travaux de génie civil ou de travaux publics, ou d'aménagement et d'assainissement des voies / routes justifiée par le registre de commerce ou les statuts.
 - Avoir effectivement exécuté en tant qu'entreprise au cours des dix (10) dernières années (2013 à 2022) :
 - Au moins deux marchés similaires de travaux d'aménagement et de bitumage/pavage de rues de 4 000 mètres linéaires au moins et d'un montant minimum de **quatre milliards (4 000 000 000) de francs CFA**;
 - Au moins deux marchés similaires de travaux de réalisation ou de déplacement de réseau d'Alimentation d'Eau Potable (AEP) de 5 000 mètres linéaires au moins et d'un montant minimum de **quatre cent millions (400 000 000) de francs CFA** ;

Chacun de ces marchés doit être justifié par les attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copie simple) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

3- Questions - Réponses – échanges

N°	QUESTIONS DES CANDIDATS	ELEMENTS DE REPONSE DE LA SimAU
1	N'y a-t-il pas de travaux de bitumage et d'éclairage public prévus au contrat ?	Les travaux de bitumage et d'éclairage public ne sont pas prévu dans le cadre du présent marché

2	Les montants exigés aux expériences spécifiques concernent-ils un seul projet ou s'agit-il du cumul des montants des travaux similaires ?	Les montants exigés concernent un seul projet de travaux similaires
3	Une entreprise ayant réalisé une expérience en travaux d'assainissement qui a nécessité un déplacement de réseau d'eau potable dont le montant correspond aux exigences du DAO, a-t-elle encore besoin d'ajouter nécessairement des expériences distinctes de travaux de même nature (AEP) ?	Le candidat est prié de se conformer aux exigences en matière de capacité technique et professionnelle telles que définies au point 4.2 de l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert International.
4	Est-ce que c'est spécifiquement les travaux de voirie qui doivent définir le chiffre d'affaires ?	Le chiffre d'affaires est défini en fonction de tous les travaux réalisés par l'Entreprise dans la période concernée.
5	En cas de groupement, quel est le nombre maximum d'entreprises pouvant se mettre ensemble ?	En cas de groupement, le candidat est prié de se conformer au point 4.1 de la sous-section A des Instructions aux Candidats du Dossier d'Appel d'Offres International.
6	Si une entreprise achète seule le DAO et voudrait plus tard constituer un groupement, lui est-il permis d'utiliser le même reçu de dépôt ?	Lorsque le cas se présente, l'entreprise est priée de se rapprocher de la Direction Générale de la Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SImAU) pour changer le reçu de dépôt au nom du Groupement.
7	Est-il possible de faire un report de la date de soumission pour permettre de disposer du temps pour la soumission ?	La réponse à cette question vous parviendra incessamment.
8	Doit-on se rendre au siège de la SImAU ou directement sur le site pour la visite de site ?	Le lieu de rassemblement pour la visite est sur le site du projet comme précisé au point 7.4 des Données Particulières de l'Appel d'Offres.

4- Divers

Il a été rappelé aux participants que le dépôt des offres se fera exclusivement en ligne et qu'à ce titre, un document est téléchargeable sur le site web de la SImAU pour leur fournir toutes les orientations nécessaires pour le dépôt de leurs offres.

Le rassemblement pour la visite de site est prévu sur le site du projet le vendredi 12 janvier 2024 à 09h.

Fait à Cotonou le 12 janvier 2024

ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS GENEREE PAR MICROSOFT TEAMS

1. Récapitulatif

Titre de la réunion

Participants présents 14
 Heure de début 1/11/24, 8:50:35 AM
 Heure de fin 1/11/24, 9:58:34 AM
 Durée de la réunion 1h 7 m 59s
 Temps de participation moyen 27 m 58s

2. Participants

Nom	Première participation	Heure du dernier départ	Durée de la réunion
Amour EZROU	1/11/24, 8:52:03 AM	1/11/24, 9:45:42 AM	53 m 38s
Phrodie AYEMONNA	1/11/24, 9:07:59 AM	1/11/24, 9:10:14 AM	2 m 14s
Nelson FAFEH	1/11/24, 9:19:14 AM	1/11/24, 9:49:24 AM	30 m 10s
Elvis	1/11/24, 8:57:51 AM	1/11/24, 9:48:33 AM	50 m 41s
Lin HOUANGNI	1/11/24, 8:58:04 AM	1/11/24, 9:10:26 AM	12 m 21s
Paulin GOULOME	1/11/24, 8:59:59 AM	1/11/24, 9:45:56 AM	45 m 57s
MEDARD ZONTODJI	1/11/24, 8:59:59 AM	1/11/24, 9:44:54 AM	44 m 54s
Oscar SOGLO	1/11/24, 9:06:17 AM	1/11/24, 9:45:30 AM	39 m 12s
Lin HOUANGNI	1/11/24, 9:14:18 AM	1/11/24, 9:22:18 AM	7 m 59s
lin HOUANGNI	1/11/24, 9:21:11 AM	1/11/24, 9:58:34 AM	37 m 22s
Fortune	1/11/24, 9:22:11 AM	1/11/24, 9:45:00 AM	22 m 49s
Phrodie Armelle YEMONNA	1/11/24, 9:26:50 AM	1/11/24, 9:53:24 AM	26 m 33s
Lin HOUANGNI	1/11/24, 9:29:48 AM	1/11/24, 9:32:54 AM	3 m 5s
herbaud nzouatom	1/11/24, 9:30:51 AM	1/11/24, 9:45:28 AM	14 m 37s

3. Activités en réunion

Nom	Heure d'arrivée	Heure de départ	Durée
Amour EZROU	1/11/24, 8:52:03 AM	1/11/24, 9:45:42 AM	53 m 38s
Phrodie AYEMONNA	1/11/24, 9:07:59 AM	1/11/24, 9:10:14 AM	2 m 14s
Nelson FAFEH	1/11/24, 9:19:14 AM	1/11/24, 9:49:24 AM	30 m 10s
Elvis	1/11/24, 8:57:51 AM	1/11/24, 9:48:33 AM	50 m 41s
Lin HOUANGNI	1/11/24, 8:58:04 AM	1/11/24, 9:10:26 AM	12 m 21s

Paulin GOULOME	1/11/24, 8:59:59 AM	1/11/24, 9:45:56 AM	45 m 57s
MEDARD ZONTODJI	1/11/24, 8:59:59 AM	1/11/24, 9:44:54 AM	44 m 54s
Oscar SOGLO	1/11/24, 9:06:17 AM	1/11/24, 9:45:30 AM	39 m 12s
Lin HOUANGNI	1/11/24, 9:14:18 AM	1/11/24, 9:22:18 AM	7 m 59s
lin HOUANGNI	1/11/24, 9:21:11 AM	1/11/24, 9:58:34 AM	37 m 22s
Fortune	1/11/24, 9:22:11 AM	1/11/24, 9:45:00 AM	22 m 49s
Phrodie Armelle YEMONNA	1/11/24, 9:26:50 AM	1/11/24, 9:53:24 AM	26 m 33s
Lin HOUANGNI	1/11/24, 9:29:48 AM	1/11/24, 9:32:54 AM	3 m 5s
herbaud nzouatom	1/11/24, 9:30:51 AM	1/11/24, 9:45:28 AM	14 m 37s

